

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 48

présenté par

Mme Soudais, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Compléter l'alinéa 13 par les mots :

« , comme ne pas récolter, extraire ou cueillir dans la nature plus qu'elle ne peut reconstituer »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES souhaite s'assurer que l'Union européenne mène en effet des politiques plus concrètes et plus écologiques au niveau européen, comme l'entend l'alinéa 13.

Nous souhaitons que l'Union européenne instaure le respect des limites planétaires, c'est-à-dire ne plus prendre davantage à la nature que ce qu'elle est en capacité de reconstituer. En 2023, le « jour du dépassement » a eu lieu le mercredi 2 août. Ce jour-là, nous avons consommé toutes les ressources que notre planète peut régénérer en une année, soit 5 mois avant la fin de l'année ! De plus, de nombreuses ONG affirment qu'il nous faut aujourd'hui 1,7 Terre pour régénérer tout ce que nous consommons dans le monde.

Ce « jour du dépassement » ne cesse de reculer depuis les années 1970, quand l'humanité a commencé à être en déficit écologique. En 1971, cette date était fixée au 25 décembre. En 2004 elle était fixée au 2 septembre. L'évolution de cet indicatif est vertigineuse.

Pour la France, ce « jour du dépassement » est intervenu le 5 mai dernier. Si toute la population mondiale vivait et consommait comme les Français, l'humanité aurait besoin de presque 3 Terres. Pour le Luxembourg, c'était le 14 février, pour la Belgique le 26 mars, pour l'Allemagne le 4 mai, pour l'Espagne le 12 mai, pour l'Italie le 15 mai.

Les pays membres de l'Union européenne figurent clairement parmi les mauvais élèves dans ce domaine. Nous souhaitons donc par le biais de cet amendement mettre en oeuvre la "règle verte" que nous proposons dans notre programme, en obligeant l'Union européenne et ses Etats membres à prendre conscience de ce phénomène et à concevoir un avenir pour l'Europe où l'on ne récolte, extrait ou cueille plus que ce que la nature européenne peut reconstituer en une année.